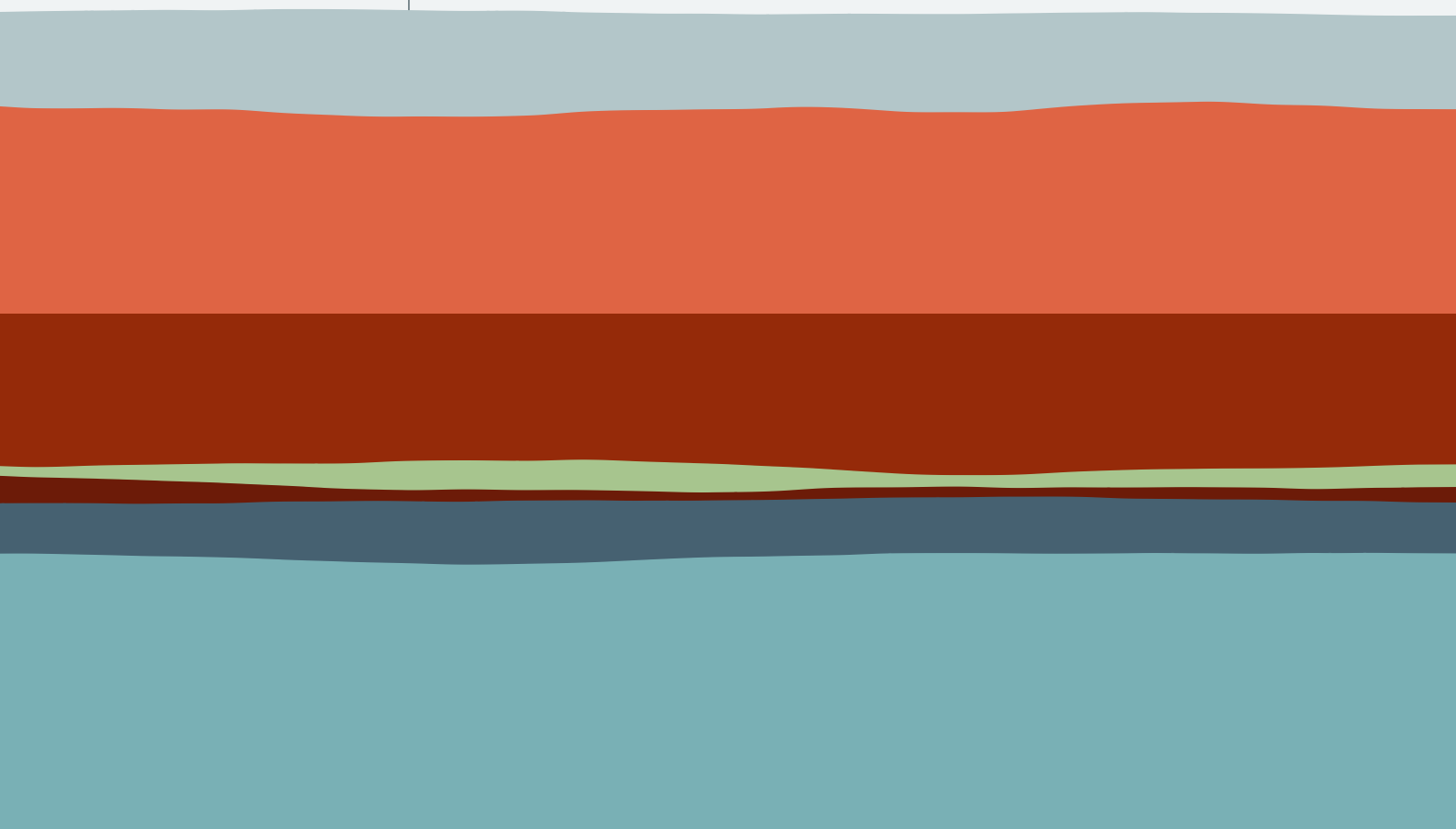


Rapport d'activité 2023

Assemblée générale
13 juin 2024



Éditorial

Nous sommes très fiers de la naissance en 2023 du Prix Ressources. Prix départemental d'urbanisme, d'architecture et de paysage, il a pour mission de faire rayonner notre territoire. Il a fait l'objet d'une importante mobilisation des professionnels et des élus et présidents d'EPCI, d'un beau lancement en présence de l'architecte Patrick Bouchain, le parrain de cette première édition, et d'une remise de prix à la Sirène qui a réuni environ 250 personnes. Il s'est concrétisé par une magnifique publication qui s'appuie sur le travail d'un photographe professionnel et à une exposition que je vous invite à accueillir sur vos territoires.

Soucieux et à l'écoute des questions environnementales, nous avons choisi en 2023 d'orienter nos actions de sensibilisation vers une thématique qui nous semble primordiale et émergente sur vos territoires : le « Faire avec ». Déjà au cœur de nos réflexions en 2022 à l'échelle urbaine et architecturale, ce sujet s'est poursuivi avec sa déclinaison à l'économie circulaire dans la construction en 2023 et s'achèvera cet automne. Cette thématique a donné lieu à des visites, expositions, ciné-débats, ateliers pédagogiques, séminaires, voyages d'études, etc. Autour de l'exposition « Matière Grise », que vous avez pu admirer à votre arrivée et qui tourne sur tout le territoire, nous contribuons à construire et tisser des liens entre les acteurs locaux, nous sensibilisons les publics, nous abordons sous des angles de vue différents ces questions et surtout nous démontrons que des actions sont réalisées et sont possibles.

Notre activité de conseil ne cesse de se développer. Véritable outil de proximité, le CAUE continue de s'affirmer comme un partenaire capable d'accompagner les élus au quotidien dans leurs projets de construction et d'aménagement de leur territoire. Cela s'est traduit en 2023 par 136 demandes de conseils émanant de collectivités, un chiffre stable en comparaison à 2022. Le conseil aux particuliers s'est également poursuivi sur l'ensemble du département, au sein des permanences, ou dans les locaux du CAUE, en présentiel, par téléphone, par courriels. 1035 conseils ont ainsi été apportés aux particuliers sur l'ensemble du territoire et sur des sujets toujours extrêmement variés.

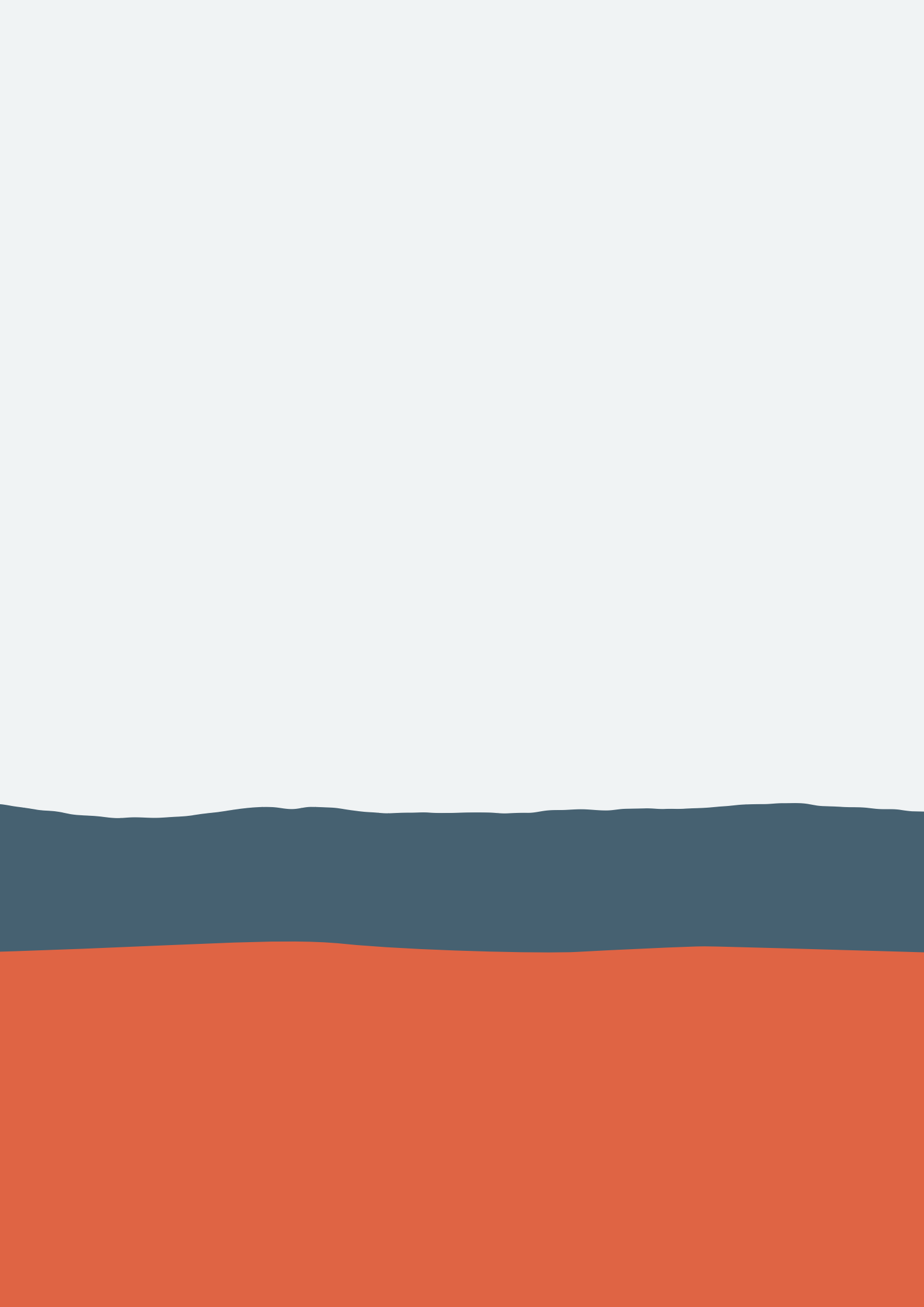
En décembre, à la demande des communes et de la Préfecture, nous avons mis en place avec le PNR du Marais Poitevin, des permanences à La Laigne et Cram Chaban auprès des sinistrés du séisme du 16 juin 2023 afin de les aider à décrypter les rapports des bureaux d'études et ainsi pouvoir échanger avec leur assurance, souvent en leur recommandant de prendre un architecte au vu de la complexité des désordres observés.

Le Mois de l'architecture et du cadre de vie, qui se déroule tous les ans en avril, a été reconduit avec toujours plus de partenaires. Aux côtés d'autres CAUE de Nouvelle-Aquitaine, nous avons été retenus par le ministère de la Culture pour mettre en valeur les bâtiments labellisés Architecture Contemporaine Remarquable grâce à l'application mobile « Archistoire » développée à l'origine par les CAUE. Enfin le CAUE du Bas-Rhin a organisé les Universités d'été des CAUE auxquelles nous avons participé et qui ont permis de beaux échanges sur nos pratiques.

Cette importante activité avait conduit à renforcer l'équipe opérationnelle en 2022 avec l'arrivée d'une architecte-urbaniste conseil, Céline Bodin et d'une seconde paysagiste, Raphaëlle Duclaux en septembre 2022. Aurélie Boursiquot, responsable administrative et financière a été remplacé par Daniel François sur le poste d'attaché de direction en juillet 2023. Enfin, nos actions pédagogiques se poursuivant et s'intensifiant dans le département, nous avons recruté en CDD Amélie Rabin, chargée de pédagogie.

Je remercie toute l'équipe du CAUE17 pour leur implication et vous souhaite une belle lecture.

Dominique Rabelle
Présidente du CAUE de la Charente-Maritime
Vice-Présidente du Département de la Charente-Maritime
Maire de Saint-Georges-d'Oléron



Sommaire

Le CAUE 17	6
→ Qui sommes-nous ?	7
→ L'équipe	8
→ Les secteurs	9
→ Le bilan annuel	10
→ Les membres de l'association en 2023	12
→ Les commissions départementales ou régionales	14
→ La Fédération et l'Union Régionale	15
Le conseil aux collectivités	16
Le conseil aux particuliers	34
La sensibilisation	36
La communication et la documentation	46

Le CAUE 17



→ Qui sommes-nous ?

Le CAUE 17

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Charente-Maritime est une association loi 1901 créée à l'initiative du Département dans le cadre de la Loi sur l'Architecture de 1977. Investi d'une mission de service public, il a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine et environnementale. Il est financé par la taxe d'aménagement et présidé par un élu local.

Le CAUE 17 n'exerce aucune maîtrise d'œuvre, il intervient en amont des projets, gratuitement.

“La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. Les autorités habilitées à délivrer le permis de construire ainsi que les autorisations de lotir s'assurent, au cours de l'instruction des demandes, du respect de cet intérêt. En conséquence (...) des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont institués.”

Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 (art.1)

Les missions

CONSEILLER

les particuliers et les collectivités territoriales dans leurs démarches de projet, construction neuve, rénovation et aménagement du territoire.

FORMER

les élus, les professionnels et les acteurs du cadre de vie à la connaissance des territoires et de l'espace bâti, par des journées thématiques de réflexion et de travail.

INFORMER

tous les publics sur la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, sur la réglementation, sur les techniques de construction.

SENSIBILISER

le grand public et les scolaires par des visites, expositions, conférences, publications, actions pédagogiques...

→ L'équipe



Pascale FRANCISCO
Architecte, Directrice du CAUE 17



Marie-Laure BELLICAUD
Chargée de mission en
architecture et urbanisme



Céline BODIN
Architecte urbaniste conseil



Raphaëlle DUCLAUX
Paysagiste conseil



Isabelle LÈBRE
Architecte urbaniste conseil



Claire PEYRON
Architecte conseil



Jocelyne PLAIRE
Architecte conseil



Magali VINCENT
Paysagiste conseil



Daniel FRANÇOIS (à partir de juillet 2023)
Attaché de Direction



Aurélie BOURSIQUOT (jusqu'en juillet 2023)
Responsable administrative et financière



Aurélie BOUYER
Secrétaire technique



Olivier BOÉ
Documentaliste



Flore MEURISSE
Responsable communication
et diffusion culturelle



Amélie RABIN (à partir de mars 2023)
Chargée de la pédagogie



Emmanuel MOURIER (jusqu'en septembre 2023)
Architecte conseil

→ Les secteurs

Raphaëlle DUCLAUX - Paysagiste conseil

Ensemble du DÉPARTEMENT

Magali VINCENT - Paysagiste conseil

Ensemble du DÉPARTEMENT

Pascale FRANCISCO - Architecte

Patrimoine non protégé
Ensemble du DÉPARTEMENT

Céline BODIN - Architecte conseil

Communauté de Communes de l'ILE DE RÉ
Communauté de Communes AUNIS ATLANTIQUE
Communauté de Communes AUNIS SUD

Claire PEYRON - Architecte conseil

Communauté d'Agglomération de LA ROCHELLE
Communauté de Communes ROCHEFORT Océan

Isabelle LÈBRE - Architecte conseil

Communauté de Communes de l'ILE D'OLÉRON
Communauté de Communes du BASSIN DE MARENNES

Jocelyne PLAIRE - Architecte conseil

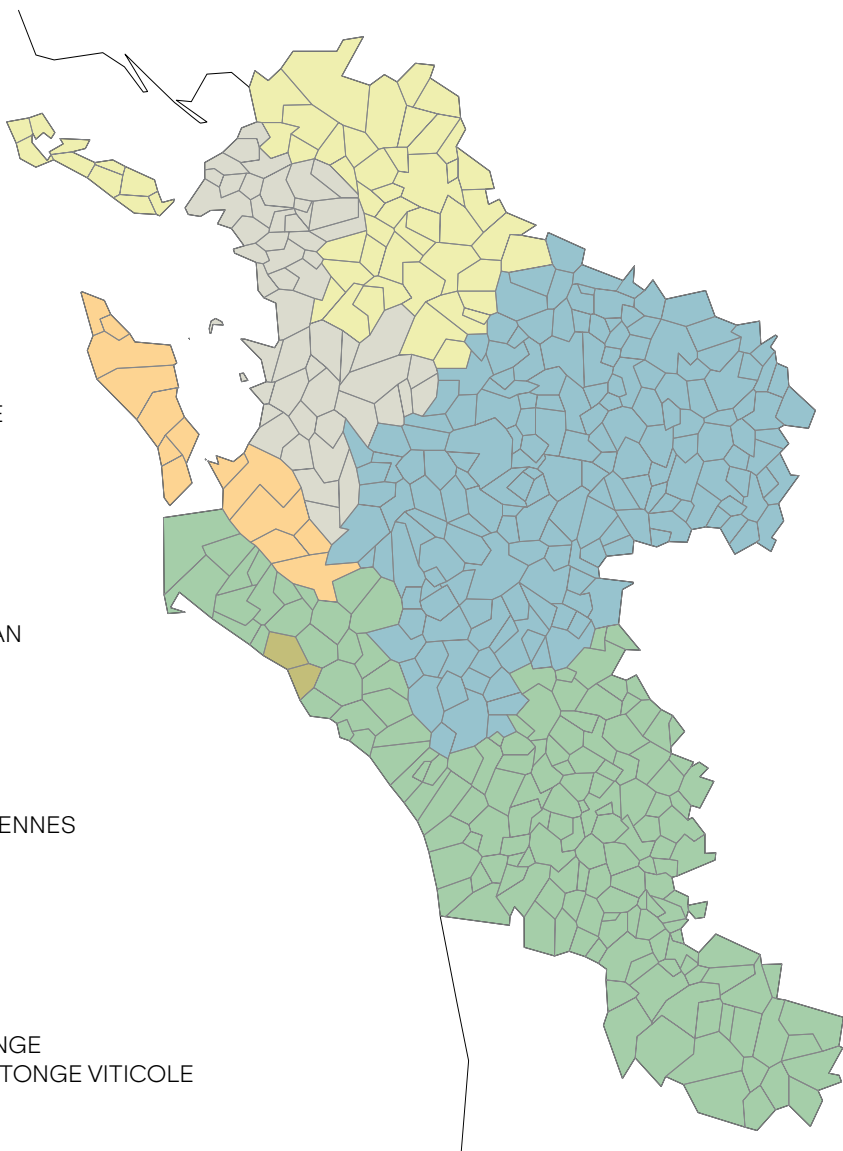
VALS DE SAINTONGE Communauté
SAINTES GRANDES RIVES l'Agglo
Communauté de Communes CŒUR DE SAINTONGE
Communauté de Communes GÉMOZAC ET SAINTONGE VITICOLE

Marie-Laure BELLICAUD - Chargée de mission en architecture et urbanisme

Communauté d'Agglomération ROYAN ATLANTIQUE
(exceptés Royan et Saint-Georges-de-Didonne)
Communauté de Communes de la HAUTE SAINTONGE

Emmanuel MOURIER - Architecte conseil (jusqu'en septembre 2023)

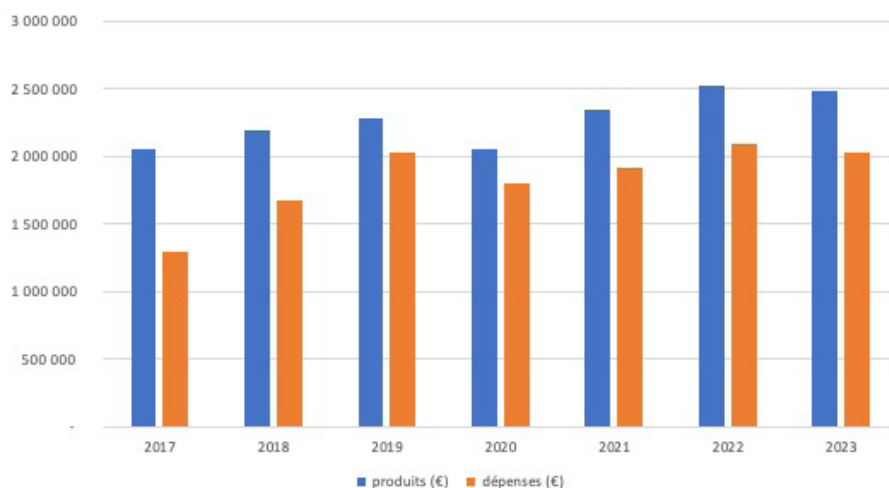
Royan
Saint-Georges-de-Didonne



→ Le bilan annuel

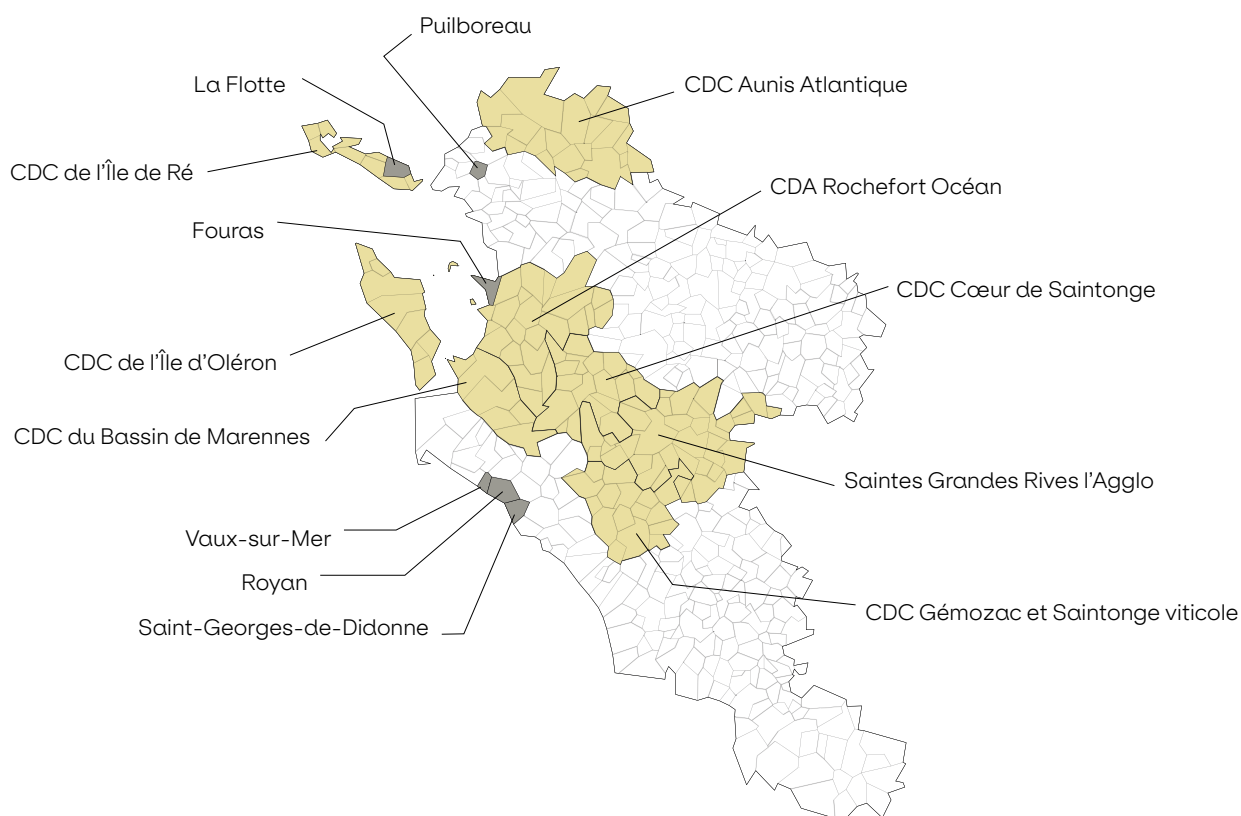
Évolution des charges et produits

sur les 7 dernières années



Les 14 conventions

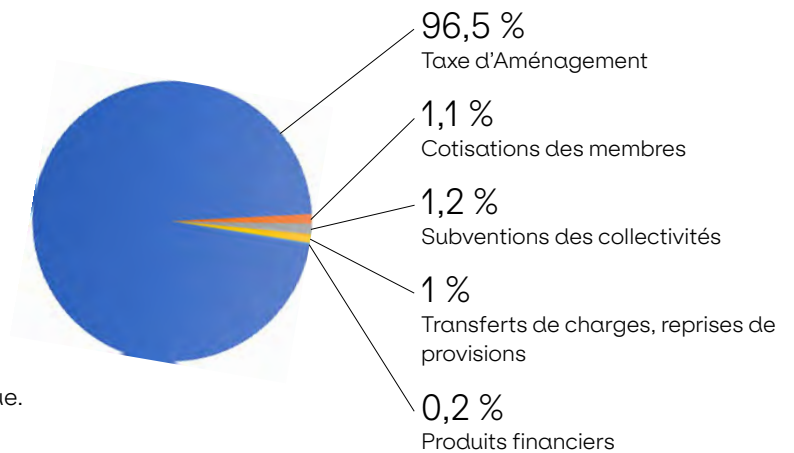
en cours en 2023



Les recettes 2023

Recettes budgétées :
2 064 300 €
Recettes réalisées :
2 492 004 €

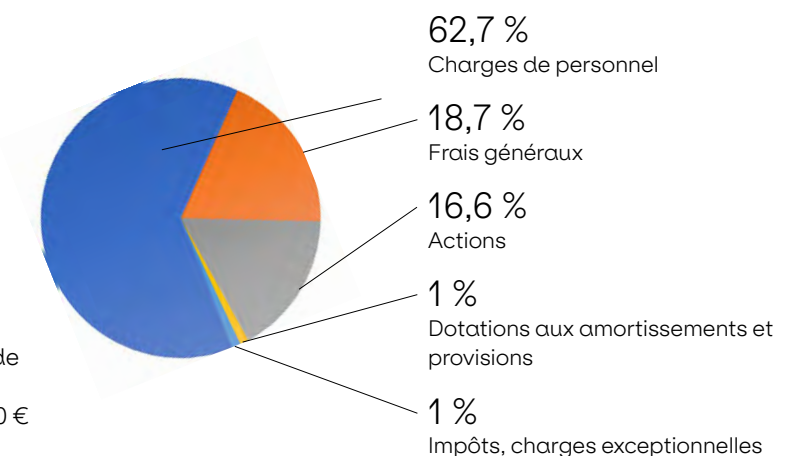
La Taxe d'Aménagement, première ressource du CAUE 17, inscrite pour 2 000 000 €, reste dynamique. Elle est réalisée à hauteur de 2 492 004 €, soit une progression de 4,5 % par rapport à 2022. Les produits relatifs aux adhésions et subventions des collectivités restent stables et conformes au budget prévisionnel pour un montant de 58 343 €.



Les dépenses 2023

Dépenses budgétées :
2 022 265 €
Dépenses réalisées :
2 031 289 €

Les frais de personnel restent la première source de dépense avec un montant de 1 272 915 €. Le budget programmé pour les Actions de 334 000 € a été réalisé à hauteur de 337 000 €, soit une augmentation de 263 % par rapport à 2022 qui montre la dynamique et volonté du CAUE dans ce domaine. Les autres postes de dépense sont conformes aux années précédentes.



Le résultat comptable :
excédent de 460 715 €

→ Les membres de l'association

en 2023

Présidents d'honneur de l'Association

Monsieur le Préfet de Charente-Maritime

Madame la Présidente du Conseil Départemental de la Charente-Maritime

le Conseil d'Administration

Mme Véronique ABELIN-DRAPRON, Conseillère Départementale

M. David BAUDON, Conseiller Départemental

M. Éric BAUDON, Consultant immobilier, 1er vice-Président du CAUE 17

M. Patrick BAYEUX, Trésorier de l'Association « Les Amis du Parc de Royan »

M. Xavier BECH, Directeur de SOLIHA Charente-Maritime - Deux-Sèvres

Mme Sophie BLANCHET, Architecte-Urbaniste

Mme Julie BOUTET, Architecte dplg, Représentante du CROA Poitou-Charentes, Secrétaire du CAUE 17

M. Max BOISROBERT, Architecte

Mme Caroline CAMPODARVE-PUENTE, Conseillère Départementale, Trésorière du CAUE 17

Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX, Conseillère Départementale

M. Bruno GUINARD, Membre de la Chambre Départementale des Géomètres-Experts

M. Patrice LAFORÊT, Membre de la CAPEB 17

M. Christian MARIE, Directeur Délégué de la DREAL - Poitiers

M. Romain MIGNOT, Secrétaire Général Délégué de la S.A. des HLM « Atlantic Aménagement »

M. Lionel MOTTIN, Architecte des Bâtiments de France, Chef de l'UDAP 17

M. Franck MULLER, Membre titulaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie 17

M. Éric NORMAND, Archéologue - DRAC Poitou-Charentes

M. Michel PARENT, Président de l'Association d'Insertion 17

M. Laurent PARROT, Secrétaire Général de la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics

M. Alain PRIOL, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer

Mme Dominique RABELLE, Conseillère Départementale, Présidente du CAUE 17

Mme Véronique RICHEZ-LEROUGE, Conseillère Départementale

M. Mahdi TAMENE, Inspecteur d'Académie, Directeur des Services Départementaux de l'Éducation Nationale

les Membres

AYTRE, **M. Tony LOISEL**

BIGNAY, **M. Alain MÈGE**

BREUIL-MAGNÉ, **Mme Patricia FRANÇOIS**

CHAMBRE D'AGRICULTURE 17, **M. Cédric TRANQUARD**

CHAMBRE DES MÉTIERS 17, **Mme Sylvie MARTIN**

CHEVANCEAUX, **M. Emmanuel FESTAL**

CLAVETTE, **Mme Sylvie GUERRY-GAZEAU**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINTES
GRANDES RIVES, **M. Bruno DRAPRON**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROCHEFORT
OCÉAN, **M. Hervé BLANCHÉ**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AUNIS-ATLANTIQUE,
M. Jean-Pierre SERVANT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AUNIS-SUD, **M. Jean GORIOUX**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE
SAINTONGE, **M. Sylvain BARREAU**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GÉMOZAC ET DE
LA SAINTONGE VITICOLE, **M. Loïc GIRARD**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ILE DE RÉ,
M. Lionel QUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ILE D'OLÉRON,
M. Michel PARENT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE
MARENNES, **M. Patrice BROUHARD**

CRESSÉ, **Mme Odile MÉGRIER**

FOURAS, **M. Daniel COIRIER**

GÉMOZAC, **M. Loïc GIRARD**

HABITAT 17 Office Public de l'Habitat de la Charente-
Maritime, **Mme Dominique RABELLE**

ILE D'AIX, **M. Patrick DENAUD**

LANDES, **M. Michel PELLETIER**

LA FLOTTE, **M. Jean-Paul HERAUDEAU**

LE CHÂTEAU-D'OLÉRON, **M. Michel PARENT**

LE DOUHET, **M. Stéphane TAILLASSON**

LES ESSARDS, **M. Patrick VIDAL**

MARENNES-HIERS-BROUAGE, **Mme Claude
BALLOTEAU**

OPH ROCHEFORT HABITAT OCÉAN, **Mme Florence
ALLUAUME**

PARC NATUREL RÉGIONAL DU MARAIS POITEVIN, **M.
Pascal DUFORESTEL**

PORT-D'ENVAUX, **M. Sylvain BARREAU**

PUILBOREAU, **M. Alain DRAPEAU**

PUYRAVAULT, **M. Raymond DESILLE**

ROYAN, **M. Patrick MARENGO**

SAINT-AIGULIN, **Mme Brigitte QUANTIN**

SAINT-CYR-DU-DORET, **Mme Ghislaine GOT**

SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE, **M. François
RICHAUD**

SAINT-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE, **M. Didier
BASCLE**

SAINT-NAZAIRE-SUR-CHARENTE, **M. Sylvain
GAURIER**

VAUX-SUR-MER, **M. Patrice LIBELLI**

VÉRINES, **Mme Line MÉODE**

→ Les commissions départementales ou régionales

Commission Départementale Nature, Paysage et Site

La formation a lieu chaque mois et est chargée de la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire et pittoresque. La CDNPS émet un avis consultatif pour le préfet du département.

Le CAUE siège également dans les formations « publicité » et « carrière ».

Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture (1^{ère} section Nouvelle-Aquitaine)

Le CAUE est titulaire de la première section « protection et valorisation de l'architecture et du patrimoine immobilier ».

Elle est chargée de donner un avis dans les procédures de classement ou d'inscription des monuments historiques et dans la création ou modification des SPR (Sites Patrimoniaux Remarquables, anciennement AVAP / ZPPAUP / ZPPAU, Secteurs sauvegardés), ainsi que pour la création des Architectures Contemporaines Remarquables (ACR).

Le CAUE est également

- associé, à leur demande, à certaines Petites Villes de Demain dont Surgères
- associé, à leur demande, à certains Villages d'Avenir
- partenaire de l'association des Petites Cités de Caractère du département
- associé à l'élaboration des documents d'urbanisme (PLU, PLUi, SCoT), à la demande
- associé à la réflexion sur les Grands Sites de France
- membre des COTECH / COPIL sur les projets en Sites Classés (Île d'Aix, Port-des-Barques...)
- membre de jury de concours
- associé à la démarche GIP
- à l'initiative d'actions de sensibilisation auprès des techniciens et élus des EPCI
- conseil sur le patrimoine non protégé (non classé Monument Historique)
- adhérent à ODEYS
- adhérent au FAR
- adhérent à Plante & Cité
- adhérent à l'AMF
- adhérent à La Matière



→ La Fédération et l'Union Régionale

Fédération Nationale des CAUE

Lieu d'échanges, de capitalisation et de mutualisation des savoir-faire et des activités des CAUE

La Fédération assure, au niveau national, la représentation, la promotion et la défense des CAUE, développe des partenariats nationaux, porte la voix des CAUE.

Pascale Francisco est membre de la Conférence Technique Permanente pour la Nouvelle-Aquitaine.

En 2023, la FNCAUE a travaillé sur un kit « Prêt à former - Le paysage et le projet local » à destination des élus, en lien avec l'Association des Maires de France et le Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires, et coordonné les Enfants du Patrimoine.

Du 5 au 7 juillet 2023, le CAUE d'Alsace a accueilli les Universités d'été des CAUE 2023 à Strasbourg. L'équipe y était largement représentée.

Union Régionale des CAUE de Nouvelle-Aquitaine

Le CAUE a adhéré à l'Union Régionale en 2022.

- Rencontre des équipes en avril
- Inscription des CAUE dans les politiques régionales
- Sessions de formation
- Panorama de l'architecture 20^e et 21^e siècles
- 10 veilles juridiques par an
- Collaboration avec la revue Le Festin (carte blanche et brèves)
- Lancement du concours « Raconte-moi ton arbre ».
- Réponse à l'appel à projet du Ministère de la Culture pour valoriser les bâtiments labellisés Architecture Contemporaine Remarquable grâce à l'application mobile « Archistoire » : deux candidatures retenues en Nouvelle-Aquitaine dont « Carnet de route de la Charente-Maritime à la Creuse » auquel le CAUE 17 a collaboré.



Le conseil aux collectivités



Avant tout projet, les collectivités sont incitées à prendre un temps de réflexion avec le CAUE. Ce dernier peut vous conseiller et vous aider gratuitement à formuler votre projet, à trouver des professionnels compétents pour sa réalisation, en inscrivant votre commune dans une démarche de développement durable. Il assure les bonnes relations entre les collectivités, les professionnels et les autorités administratives du patrimoine et de l'aménagement.

Il apporte gratuitement ses conseils sur :

- la faisabilité du projet
- les enjeux et objectifs à prendre en compte pour garantir un projet de qualité
- les procédures à mettre en place, les compétences techniques à mobiliser
- l'élaboration de programmes et de cahiers des charges

Tous les domaines de l'aménagement peuvent être soumis ou abordés : le patrimoine végétal ou bâti, les documents d'urbanisme ou de protection, les opérations d'aménagement et de construction, les espaces publics, l'environnement...

136 dossiers

aménagement / urbanisme

34 dossiers

paysage / intégration

17 dossiers

construction neuve

6 dossiers

réhabilitation

27 dossiers

patrimoine

18 dossiers

concours

8 dossiers

→ Commune de SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX

Aménager et valoriser un parc communal avec les enfants des écoles

La commande

Saint-Georges-des-Coteaux a sollicité le CAUE 17 en 2022 pour mener une réflexion sur la requalification du Parc Ducept. Ce parc est situé à l'interface entre le bourg historique et les extensions urbaines de la commune. Créé en 1993 comme un parc d'agrément, ses aménagements nécessitent des améliorations et rénovations techniques en employant des méthodes de gestion actuelles, plus écologiques.

Le parc, de par la proximité des équipements de sports et de loisirs, est très emprunté par les jeunes. Il est un espace public central pour les activités du quotidien des habitants.

Après un diagnostic technique et sensible pour appréhender les transitions à opérer, le CAUE a proposé de faire participer les enfants de l'école Jacques Prévert à la réflexion. Plusieurs thématiques ont été abordées comme fils conducteurs au cours de l'étude :

- les mobilités douces
- le caractère inondable du fond de vallée
- la végétation.

Ces mêmes thématiques ont été le support des ateliers menés avec trois classes, pour des enfants entre 8 et 11 ans.



Classe de CE2 : repérage des parcours et leur intérêt



Classe de CM2 : reconnaissance des essences d'arbre et leur milieu





Classe de CM1 : le parc au travers des saisons

L'accompagnement

L'année scolaire 2022-2023 a été consacrée à l'apprentissage de notions telles que la géographie, l'orientation et les déplacements, la biodiversité...

- repérage sur cartographie des parcours du quotidien (entre maison, école et parc) avec pour objectif d'améliorer la sécurité et la signalétique de ces déplacements
- observation et représentation des ambiances paysagères et des végétaux qui les constituent dans le but de valoriser certains secteurs du parc
- identification des principaux arbres du parc et réalisation d'un support de connaissances sur les sujets existants et à planter.

Neuf ateliers ont été organisés avec l'équipe du CAUE, assistée des enseignants et de l'équipe municipale. Les élèves ont eu l'occasion de présenter leurs travaux à l'ensemble des parents et des élus, lors de la Fête du Parc qui s'est tenue en Juin 2023.

École Jacques Prévert, Saint-Georges-des-Coteaux

Ateliers « Les déplacements », « Le parc au fil des saisons », « Les arbres du parc »

3 classes de CE2/CM1/CM2 - 85 élèves



La suite

L'année scolaire 2023-2024 permet de poursuivre le projet amorcé précédemment.

La première ambition consistera en la réalisation et la fabrication d'éléments de mobilier :

- panneaux de signalétique en partie fabriqués lors de la visite d'une menuiserie.
- panneaux d'information sur le patrimoine présent sur le site
- appuis vélos
- fabrication de nichoirs (atelier animé par l'association des Petits Débrouillards).

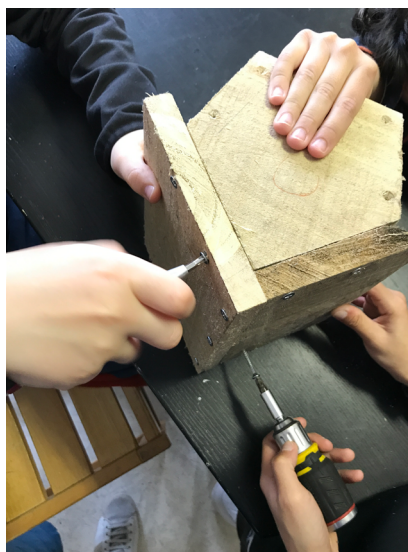
La réalisation fût précédée de travaux : dessins, maquettes, mais également visite d'une menuiserie, découverte des métiers

Un seconde étape conduira à la plantation d'un secteur du parc :

- élaboration d'un plan de plantation avec choix des essences selon l'exposition
- découverte des espèces végétales lors de la visite d'une pépinière
- plantation de plusieurs massifs avec le soutien de l'équipe technique de la commune.

Ces réalisations feront l'objet d'une présentation publique en juin 2024.

Le CAUE 17 remercie chaleureusement les élus et les agents techniques de la commune qui se sont investis avec enthousiasme aux différentes étapes du projet.



La Maison du Parc



un lieu convivial pour tous

Toujours dans l'objectif d'animer et faire vivre le parc, la commune a choisi de répondre à la demande des habitants de créer un lieu ouvert aux associations qui utilisent de près ou de loin le site pour des activités de loisirs.

Dans ce cadre, le CAUE a de nouveau été sollicité pour définir le programme et les contours du projet. Tout le travail engagé avec les scolaires et l'équipe municipale a permis de proposer une démarche singulière pour que ce projet soit le plus respectueux de l'environnement, tant dans les choix constructifs que dans son implantation.

L'écriture du cahier des charges de maîtrise d'œuvre a annoncé la tendance avec l'emploi de matériaux naturels, en évitant d'apporter des réseaux et en minimisant l'impact au sol.

Le choix s'est porté sur un cabinet d'architectes (Ressources architecture) qui a proposé de concevoir le bâtiment avec des matériaux exclusivement de réemploi. Le challenge a séduit l'équipe municipale. La recherche d'une forme de frugalité s'est imposée, le projet devant faire exemple sur le territoire.

La course à la recherche de matériaux de démolition pouvant être réemployés a porté ses fruits et le bâtiment devrait sortir de terre avant l'été 2024. Il fera l'objet de visites de chantier pour les élus, les professionnels et étudiants soucieux de comprendre la démarche d'un tel engagement.



Laura DUTOIR, Architecte
RESSOURCES Architecture, Émeline POULAIN

→ Commune de SAINT-GEORGES-D'OLÉRON

Végétalisation des espaces publics de Chaucre

La commande

La commune souhaite réhabiliter et végétaliser les espaces publics du village de Chaucre. Au nord de l'île d'Oléron, le bourg est implanté sur une terre haute, bordé de marais sur sa partie sud-ouest, de plaines agricoles sur sa partie nord et est et au pied de l'espace dunaire, le village est historiquement un lieu de production agricole. La présence de bâtiments agricoles (notamment les nombreux chais) en est le témoignage. La proximité du littoral en a fait un lieu privilégié de l'extension urbaine liée au tourisme, courant XX^e siècle, privilégiant un urbanisme en lien avec les activités balnéaires.

Aujourd'hui, les espaces publics du village ancien sont dégradés, voués à l'usage de la voiture et ne sont pas en cohérence avec la valeur patrimoniale du village identifié au SPR (Secteur Patrimonial Remarquable).

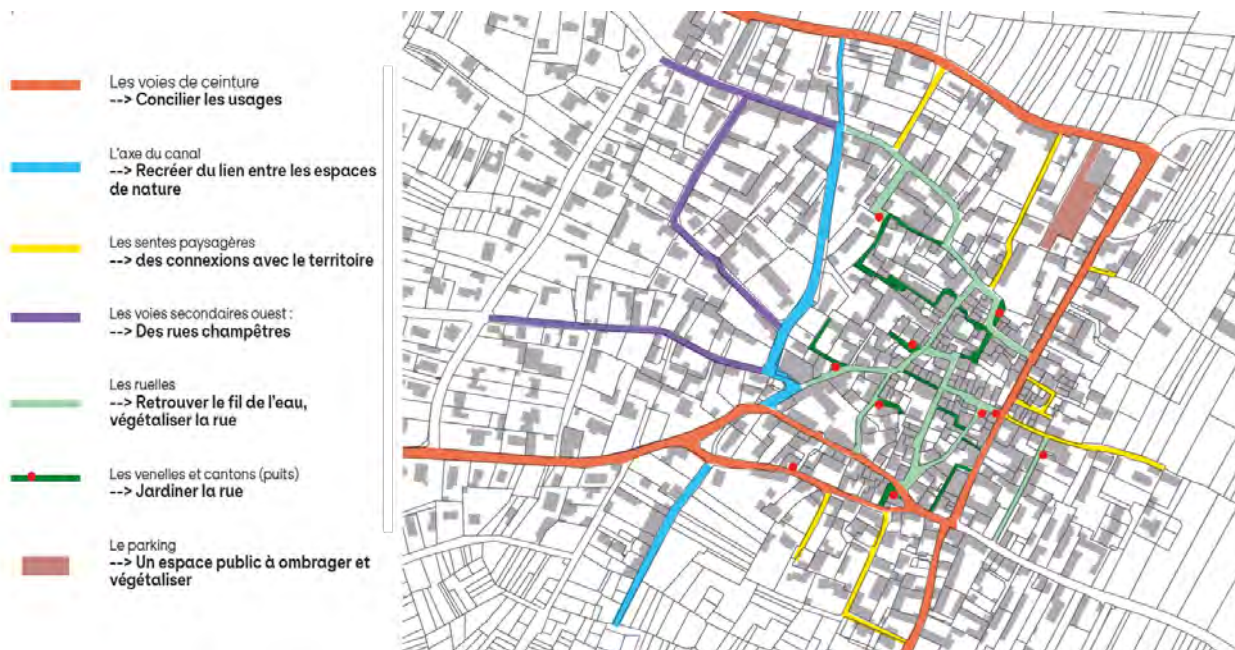
C'est dans cette optique que la commune a pris conseil auprès du CAUE, avant de se lancer dans la définition de pistes d'aménagement avec la volonté de valoriser son patrimoine par l'apaisement des espaces partagés et la végétalisation du bourg ancien.



Parcours patrimonial proposé

L'accompagnement

La réflexion du CAUE a permis de faire émerger la structure urbaine et paysagère du bourg, d'en définir les spécificités et surtout de faire émerger l'identité du village à travers les enjeux suivants : valorisation du patrimoine bâti et naturel, les usages, l'identité et les différentes typologies d'espaces publics.



Typologies d'espaces et enjeux d'aménagement



Illustrations d'aménagements

Suite à ce diagnostic, l'étude a permis de faire émerger les enjeux pour chaque typologie d'espace :

- concilier les différents usages sur les voies de ceinture du bourg
- recréer du lien entre les espaces de nature via l'axe de l'ancien canal
- créer des connexions avec le territoire via les sentes paysagères en bordure du bourg
- créer des rues champêtres sur les voies secondaires en extension de bourg
- retrouver le fil de l'eau et végétaliser la rue dans les ruelles anciennes
- permettre de jardiner la rue dans les venelles et sur les cantons.

L'étude vient illustrer des aménagements et une végétalisation des voies de manière précise pour chaque type d'espace traversé. Enfin, le CAUE rajoute une réflexion sur la mise en valeur des futurs aménagements par le tracé d'une balade patrimoniale à travers le village pour donner à voir les éléments paysagers et bâtis identifiés du bourg.



Les suites

L'Architecte Paysagiste de la Communauté de Communes de l'Ile d'Oléron est associée à la réflexion. Elle pourra, sur ce projet, venir en Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage si la commune souhaite poursuivre plus loin la réflexion.

Plusieurs étapes sont identifiées avant de lancer une consultation : un dialogue avec l'Architecte des Bâtiments de France doit être engagé pour préciser les attentes, des relevés précis de l'espace doivent être faits par un géomètre, un état des lieux des réseaux devra être établi et enfin, si cela est souhaité par la commune, une concertation avec les habitants sur le devenir du paysage de leur village pourra être engagée.

→ Commune de VAUX-SUR-MER

Conseils sur un aménagement urbain et paysager en cœur de bourg

La commande

La commune a souhaité se faire accompagner par le CAUE afin de mener une réflexion sur la revitalisation de son cœur de bourg : accueil de nouveaux commerces et services, création de logements et aménagement des espaces publics. La commune a racheté plusieurs fonciers comprenant du bâti ancien (engagement financier important) : une des constructions présente des désordres structurels importants et la seconde ne répond pas, par sa volumétrie, aux besoins liés à la mise en place d'un futur commerce.

Le cœur de bourg se situe en périmètre de protection au titre des abords de Monuments historiques (église Saint-Étienne, vestige d'une ancienne abbaye bénédictine du XI^e siècle) : le futur projet d'aménagement doit être soumis à l'Architecte des Bâtiments de France. Celui-ci a conditionné la démolition ou la modification du bâti à la proposition d'un projet d'aménagement global intégrant les espaces publics majeurs du cœur de bourg. Le centre-bourg se situe également dans une zone de présomption de prescription archéologique.

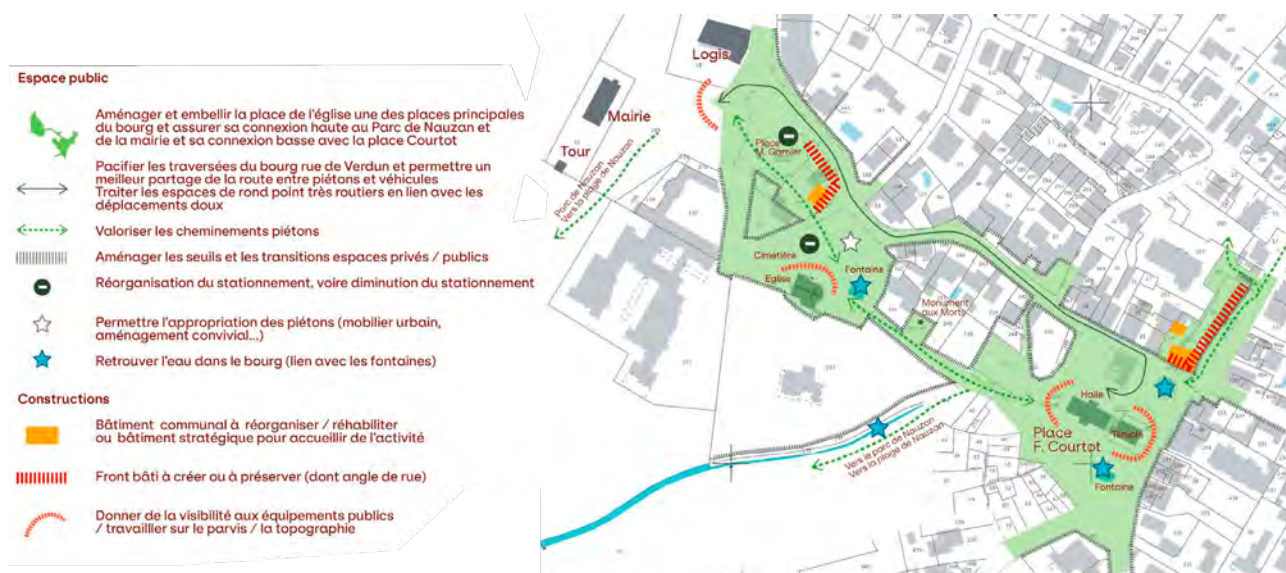
L'étude du CAUE avait donc pour but de conseiller les élus et d'établir une faisabilité à présenter à l'Architecte des Bâtiments de France.



L'accompagnement

Parallèlement, les élus ont fait appel à la SEMDAS pour réaliser une faisabilité économique de la future opération. Plusieurs visites de site ont eu lieu (avec les élus, la SEMDAS, la DRAC/Service Régional d'Archéologie) pour l'élaboration d'un diagnostic anticipé.

Le CAUE a conduit un diagnostic architectural et paysager : formes urbaines et bâties, trame verte et bleue (présence de plusieurs fontaines), déplacements et stationnement. Cette première phase a permis d'identifier différents enjeux et d'établir des orientations d'aménagement. Le CAUE a proposé plusieurs scénarios afin d'interroger l'ABF.



Secteur 1 : proposition d'orientation entre église et mairie

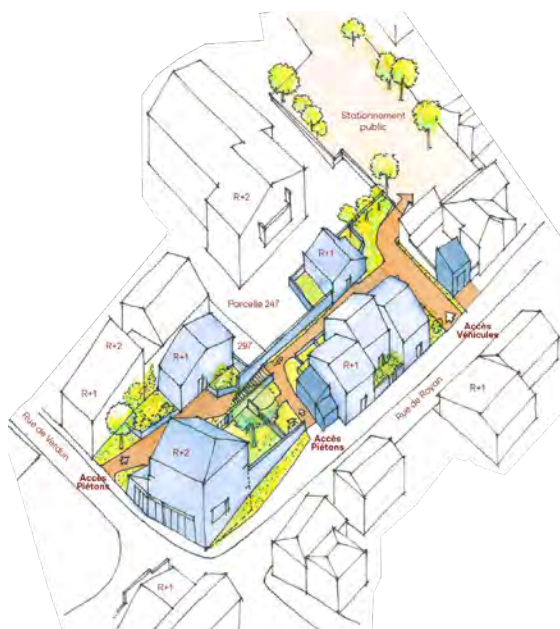
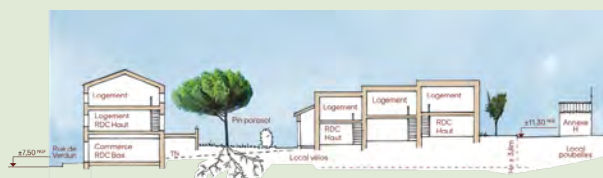
- Projet de commerces et animations touristiques (ateliers d'artiste, Office du tourisme, galerie avec scénographie sur l'église du XII^e)
- Projet de liaison douce arrière pour la mise en lien entre le « haut » et le bas du centre-bourg et entre les équipements : travail sur les cheminements piétons en lien avec les fontaines (chemin de l'eau), requalification des voiries et espaces publics pour créer des espaces conviviaux
- Création d'un front urbain le long de la rue de l'église et la rue de Verdun
- Conservation des murets anciens en pierres permettant une lecture du parcellaire ancien
- Intégration et végétalisation des stationnements



Secteur 2 : requalification d'une parcelle en logements et commerce

Présentation de trois scénarios avec des densités de bâti différentes

- Suppression du rond-point pour revaloriser la Place F. Courtot et sa fontaine
- Maintien d'un front urbain (commerce en angle) avec prise en compte de la déclivité de la parcelle et de l'échelle du bâti avoisinant
- Proposition de logements intermédiaires avec cheminements piétons



Les suites

La commune ne souhaite pas porter les projets de construction. Afin d'orienter les futurs porteurs de projets, l'ABF a validé que la démolition éventuelle de tout ou partie du bâti pourrait être acceptée au regard d'un aménagement encadré par des OAP dans la modification lancée du PLU de la commune : principe d'accès, de zone de construction dont front urbain, de hauteur, etc.

La densification sur le site secteur 2 sera possible. Elle sera également définie par une AOP pour cadrer le projet d'un futur porteur privé.

Le diagnostic Archéologie va être lancé prochainement. Selon l'étude SRA, une valorisation des connaissances archéologiques sur l'histoire de ce lieu pourra être intégrée dans le projet.

→ Commune de MURON

Restructuration du Pôle éducatif

La commande

Les écoles de Muron sont localisées sur deux sites (d'un côté l'école maternelle et l'accueil périscolaire/centre de loisirs, de l'autre côté l'école élémentaire et le restaurant scolaire), séparés par une route départementale très passante.

Devant la progression à venir des effectifs scolaires et la nécessité de mise aux normes d'accessibilité et de salubrité des bâtiments de l'école maternelle, un projet de restructuration des écoles, de l'accueil périscolaire et du centre de loisirs a découlé, depuis 2020, d'une large discussion entre les élus, l'inspection académique et la PMI.



Zoom sur la restructuration, réhabilitation et extensions de l'école maternelle - accueil périscolaire



L'accompagnement

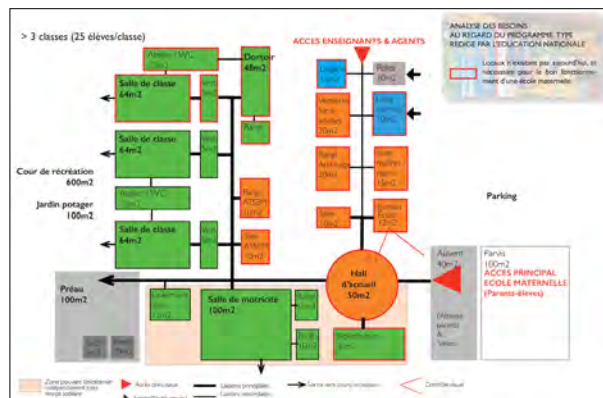
Quelle école pour demain ? Les avis divergeant, la commune a souhaité être accompagnée par le CAUE 17 pour explorer les différents scénarios qui s'offrent à elle.

- Étude n°1 en 2022

Étudier la faisabilité de regrouper sur un seul site l'ensemble du pôle éducatif - École maternelle, école élémentaire, accueil périscolaire/centre de loisirs et restaurant scolaire. Le site choisi étant celui de l'école élémentaire avec le restaurant scolaire qui présente de nombreux atouts : une assiette foncière importante, un grand parking, des bâtiments en meilleur état.

- Étude n°2 en 2023

Étudier le confortement des deux écoles sur les deux sites existants ainsi que le restaurant scolaire en lieu et place ; Et, en intégrant une nouvelle donnée programmatique : une classe supplémentaire et non deux.



Organigramme fonctionnel d'une école maternelle

Les études

Ces études, dans leur contenu, sont construites pour aider la commune à appréhender le projet dans sa globalité et à prendre une décision éclairée :

- Contexte communal et réglementaire
- Descriptif et état des lieux des bâtiments existants (historique des travaux réalisés, état sanitaire, accessibilité, dysfonctionnements)
- Enjeux : mutualiser les espaces, jusqu'où ? L'école communale, symbole de la République, le confort
- Ecriture du pré-programme : c'est à partir des besoins identifiés par la commune et le corps enseignant, du fonctionnement des écoles souhaité demain et des fiches espaces décrites par l'Education Nationale que le pré-programme a été discuté avec l'ensemble des acteurs et validé. Il a été synthétisé pour chaque équipement dans un organigramme fonctionnel.
- Scénarios : à partir de ce pré-programme, des hypothèses d'aménagement ont été réalisées pour vérifier la faisabilité architecturale de chaque scénario au regard des surfaces bâties existantes, du foncier disponible et des contraintes du site.



Scénario 1, site 1 : école élémentaire - restaurant scolaire

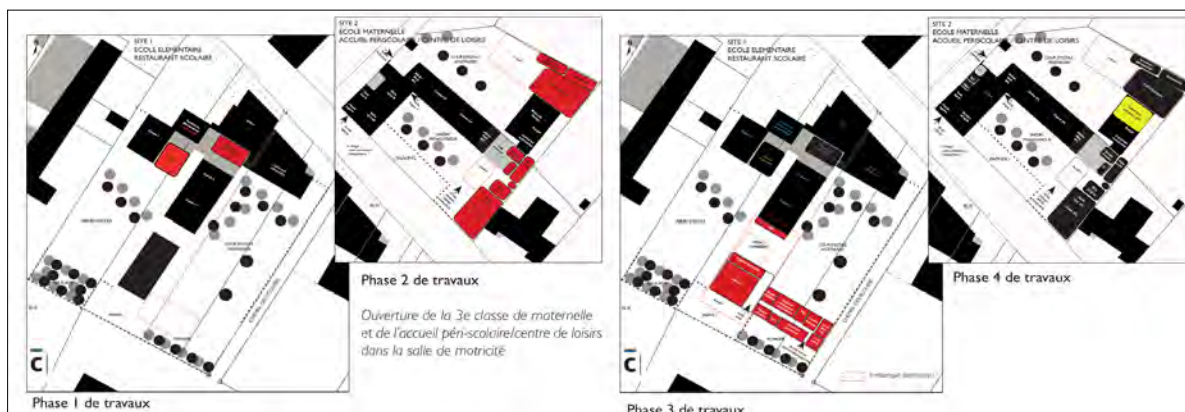


Scénario 1, site 2 : école maternelle, accueil périscolaire - centre de loisirs

La suite

Aujourd'hui, la commune travaille avec la SEMDAS, dans le cadre de ces Missions d'Assistance aux Communes, pour vérifier la faisabilité technique et financière des différents scénarios.

Les coûts de travaux annoncés étant très élevés pour une petite commune, le CAUE 17 est toujours présent auprès de la commune pour l'éclairer sur les points forts et faibles de chaque scénario, l'aider à ajuster le pré-programme et réfléchir aux phasages des travaux possibles.



Phasage des travaux

→ Commune de SAINTE-MARIE-DE-RÉ

Nourrir une Orientation d'Aménagement Programmée

La commande

Habiter sur l'île de Ré à l'année est devenu pour beaucoup mission impossible. Aussi, bon nombre de personnes travaillant sur l'île se voient contraintes d'habiter de l'autre côté du pont, dans les périphéries de La Rochelle.

Avec l'élaboration de son Programme Local de l'Habitat, la Communauté de communes et les communes s'engagent dans une démarche volontariste de reconquête de la question du logement sur leur territoire.

Avec le PLUi, des sites ont déjà été identifiés pour l'accueil de logements, notamment de logements locatifs sociaux, pour une population qui travaille et vit sur l'île à l'année.

Sur la commune de Saint-Marie-de-Ré, plusieurs sites ont été identifiés et font l'objet d'Orientations d'Aménagements et de Programmation (OAP).

Pour affiner leurs choix, réfléchir et préciser ces OAP, la Commune et la Communauté de communes ont fait appel au CAUE pour l'une d'entre elles située en lisière nord de la commune, entre la rue des hirondelles et la rue des mésanges.



Synthèse du diagnostic



Scénario 1

L'accompagnement

Pour nourrir cette étude, le CAUE a croisé trois sources : l'analyse du site, l'analyse de l'OAP et la récolte d'informations auprès des élus pour identifier les besoins constatés sur le terrain. Une autre partie des discussions s'est faite aussi autour de l'image de l'habitat rhétais qui est à – peut-être ? – réinventer, réinterpréter, et/ou retrouver, face au changement climatique, aux modes de vie et à la nécessité de stopper l'artificialisation des sols, dans un lieu comme une île où l'étalement est encore plus parlant et sensible qu'ailleurs.

Ces analyses et échanges ont permis de dégager les grandes lignes d'enjeux tels que :

- > à l'échelle urbaine, les questions d'intégration dans le grand paysage et dans le tissu existant, du végétal et de l'imperméabilisation des sols, de la préservation des éléments paysagers existants, de la forme urbaine, des déplacements, de la traversabilité du quartier, de la place de la voiture ;

- > à l'échelle des logements, les questions des typologies, des espaces extérieurs privés, et des espaces mutualisés ;

- > à l'échelle environnementale, les questions de bioclimatisme, de matériaux biosourcés et géosourcés, des énergies et de la préservation de la ressource en eau.

Ces enjeux ont été illustrés par deux scénarios d'aménagement, des plans schématiques de logements et des photos de référence.



Scénario 2



Exemple de logements

La suite

L'étude du CAUE va permettre de nourrir un cahier des charges pour la consultation et le choix d'un bailleur social qui sera en charge du montage et de la conduite de l'opération.

→ Autres études

DOLUS-D'OLÉRON

Définition d'enjeux d'aménagement pour la réalisation d'un programme de logements

BOIS

Projet d'aménagement d'un nouveau quartier en entrée de bourg

BEAUGEAY

Transformation d'une maison en accueil périscolaire

CONSEIL DÉPARTEMENTAL / SYNDICAT MIXTE DE BARZAN

Musée de l'archéologie

SAINT-OUEN-LA-THÈNE

Intégration d'une citerne pour la défense incendie et aménagement des abords de l'église

ROUFFIAC

Cheminement de l'église

CONSEIL DÉPARTEMENTAL / ROCHEFORT

Jury de concours Construction de la délégation territoriale à Rochefort

CDC DU BASSIN DE MARENNES / CA ROCHEFORT Océan

Comité de pilotage de l'opération Grand Site Maires de Brouage

MARANS

Rénovation du barrage du Carreau d'Or

LE BOIS-PLAGE-EN-RÉ

Réhabilitation du groupe scolaire Paul Laidet

THAIMS

Étude de faisabilité Maison des associations et bibliothèque

LE CHÂTEAU-D'OLÉRON

Conseils pour l'aménagement du secteur de la Chévalerie (secteur OAP)

FLOIRAC

Rénovation de la salle des fêtes en logements

CRAM-CHABAN

Rachat de la boulangerie pour création d'une Maison des Assistantes Maternelles

CLION-SUR-SEUGNE

Extension de la cour d'école, aménagement d'une boulangerie dans un bâtiment communal

CLAM

Aménagement d'espaces publics en centre-bourg

CLÉRAC

Diagnostic salle des fêtes et déplacement des terrains de pétanque

FONCOUVERTE

Aménagement du parking du cimetière

LA RONDE

Aménagement d'un lotissement

LA VERGNE

Aménagement d'un foncier vacant en centre-bourg

SAINT-NAZAIRE-SUR-CHARENTE

Création d'un lotissement «Acanthe»

MEURSAC

Ancienne salle de réunion à transformer en logements

GEAY

Conseil architectural sur la chaufferie bois

CHANTEMERLE-SUR-LA-SOIE

Réhabilitation salle des fêtes, procédure Code des marchés publics

NIEUL-LE-VIROUIL

Aménagement paysager du futur multiservices

SAINT-ANDRÉ-DE-LIDON

Aménagement de nouveaux ateliers municipaux

CORME-ROYAL

Construction d'un équipement public : médiathèque, services techniques et mairie

SAINT-TROJAN-LES-BAINS

Ateliers Désimperméabilisation et Végétalisation de la cour d'école

SAINT-GEORGES-D'OLÉRON

Ateliers Désimperméabilisation et Végétalisation de la cour d'école

CRAZANNES

Travaux de rénovation de l'église

LE MUNG

Programme de rénovation sur patrimoine communal

SAINT-MARTIN-DE-JUILLERS

Programme de rénovation du patrimoine bâti à côté de la mairie

ÉCHILLAIS

Ateliers Désimperméabilisation et Végétalisation de la cour d'école

PRÉGUILLAC

Ateliers Désimperméabilisation et Végétalisation de la cour d'école

LA GRIPPERIE-SAINT-SYMPHORIEN

Ateliers Désimperméabilisation et Végétalisation de la cour d'école

LA DEVISE

Aménagement du parvis de la mairie de Vandré

THÉZAC

Aménagement d'une liaison entre le nouveau lotissement et le centre-bourg

SAINT-PALAIS-DE-NÉGRIGNAC

Aménagement d'un terrain et rénovation de bâtiments communaux

NUAILLÉ-D'AUNIS

Conseils sur l'achat d'un ancien fournil

NUAILLÉ-D'AUNIS

Conseils sur un projet de lotissement

CDA DE LA ROCHELLE

Modification du PLUi n°1

ANNEZAY

Réhabilitation pour création de logements locatifs communaux

BUSSAC-SUR-CHARENTE

Aménagement de traverse RD114

CA ROYAN ATLANTIQUE / COZES

Jury de concours : construction d'un casernement de gendarmerie à Cozes

SAINT-CÉSAIRE

Aménagement des espaces publics autour des étangs et aux abords des écoles

VILLENEUVE-LA-COMTESSE

Aménagement des espaces publics autour de la salle des fêtes

SAINT-MARD

Réaménagement de la mairie

CDC DE L'ILE DE RÉ / LA COUARDE-SUR-MER

Accompagnement cahier des charges pour la construction de logements sociaux

SAINT-SATURNIN-DU-BOIS

Création d'un écoquartier

SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY

Réaménagement du centre-bourg et des places publiques

SAINT-GERMAIN-DE-LUSIGNAN

Aménagement d'un square et des abords de la Seugne

CDC AUNIS SUD

Atelier CRTE

CDC DE L'ILE DE RÉ

Suivi du règlement local de publicité intercommunal

CDC DE L'ILE DE RÉ

Accompagnement du guide d'autodiagnostic de la vulnérabilité des habitations

CDC AUNIS SUD

Jury de concours pour le Conservatoire de musique de Surgères

CHAMPDOLENT

Devenir de l'ancienne école de la commune

SAINTE-GEMME

Différents projets d'équipements en périmètre Bâtiments de France

SAINT-XANDRE

Jury de concours extension et réhabilitation de la Maison de l'Enfance (comité technique)

FENIOUX

Étude préalable à l'aménagement d'une halte jacquaire

PONT-L'ABBÉ-D'ARNOULT

Ilôt du prieuré : restructuration urbaine, programme d'équipements multiples

SAINT-TROJAN-LES-BAINS

Conseils pour réaménagement du sentier du littoral (opération France vue mer)

PONS

Végétalisation des cours d'écoles maternelle et élémentaire Agrippa-d'Aubigné

ARCHIAC

Faisabilité bâtiment « la Maison du temps libre »

CHAILLEVETTE

Aménagement du centre-bourg

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

Fonds Chaleur thermique : comité technique

ROYAN

Jury de concours : réhabilitation du front de mer

MARANS

Petites Cités de Caractère

LAGORD

Jury de concours de maîtrise d'œuvre pour la construction du groupe scolaire de Lagord

CDC AUNIS SUD

Balade urbaine dans le cadre de l'étude d'habitat sur Aunis sud

DOMPIERRE-SUR-CHARENTE

Aménagement du site du camping municipal en bord de Charente

SAINT-DIZANT-DU-GUA

Révision du PLU

LOIRE-LES-MARAIS

Extension du cimetière, création d'une place du souvenir et aménagement d'un parking

BOIS

Extension de la garderie communale

MORTAGNE-SUR-GIRONDE

Rénovation d'une salle de cinéma

JONZAC

Commission locale du Site Patrimonial Remarquable (SPR)

LE CHÂTEAU-D'OLÉRON

Végétalisation des cours des écoles maternelle et élémentaire

SURGÈRES

Petite Ville de Demain : atelier Sites et cités remarquables

SAINT-SATURNIN-DU-BOIS

Accompagnement pour l'aménagement de la plaine de jeux

SAINTE-MARIE-DE-RÉ

Faisabilité pour 20 logements sociaux

PUY-DU-LAC

Visite de l'église pour avis sur travaux - Plan patrimoine

LE BOIS-PLAGE-EN-RÉ

Jury de concours réhabilitation et extension du Pôle santé

MEURSAC

Réhabilitation de l'épicerie

ROMEGOUX

Mise en valeur d'un moulin à huile de noix

ANDILLY-LES-MARAIS

Redéfinition de l'OAP rue de la Paix

MONTENDRE

Création d'une sente à l'arrière du centre culturel et aménagement de l'espace vert

SAINT-MARTIAL-DE-LOULAY

Accessibilité PMR de l'église et création d'un cimetière naturel

SAINT-SAVINIEN-SUR-CHARENTE

Commission de contrôle Petites Cités de Caractère

PORT-D'ENVAUX

Restauration du lavoir de la Bonauderie et des abords

SALEIGNES

Visite de l'églisec - Plan patrimoine

CA ROCHEFORT OCÉAN / BEAUGEAY

Appel à projets «Valorisation paysagère des projets agricoles» - M. Chancelier, Fief du Treuil

CA ROCHEFORT OCÉAN / SAINT-NAZAIRE-SUR-CHARENTE

Appel à projets «Valorisation paysagère des projets agricoles» - M. Couteau, ferme La Plaisance

LE GRAND-VILLAGE-PLAGE

Conseil pour la végétalisation des espaces publics du centre-bourg

SAINT-DENIS-D'OLÉRON

Accompagnement pour l'insertion urbaine de la Maison de santé

SAINT-GEORGES-D'OLÉRON

Préconisations pour l'aménagement d'une parcelle privée rue des Fontaines

LE CHÂTEAU-D'OLÉRON

Préconisations pour l'aménagement d'un lotissement en zone 1AU soumise à OAP

SAINT-JUST-LUZAC

Principes d'aménagement suite à proposition de réalisation d'un parc de loisirs

SAINT-JUST-LUZAC

Préconisations-principes de division parcellaire sur l'OAP Lacombe

SAINT-DENIS-D'OLÉRON

Conseils pour la construction d'un lotissement communal à la Bétaudière

SAINT-PIERRE-D'OLÉRON

Sensibilisation des élus à la forme urbaine dans le cadre de la révision du PLU

CHAMPDOLENT

Réhabilitation de la salle des fêtes en logements locatifs et salle associative

CDC DE L'ILE D'OLÉRON

Jury de concours pour l'extension du Musée de Saint-Pierre-d'Oléron

RÉTAUD

Suite procédure de lotissement pour permis d'aménager communal. Aménagement de logements locatifs dans l'ancienne épicerie

MONTGUYON

Sensibilisation détails menuiseries (Gazette municipale)

CHADENAC

Rénovation de la salle des fêtes

BUSSAC-SUR-CHARENTE

Église - fiche compte-rendu de visite

CABARIOT

Église - fiche compte-rendu de visite

LE MUNG

Église - fiche compte-rendu de visite

SAINTE-GEMME

Accompagnement de la maîtrise d'ouvrage pour la végétalisation de la cour de l'école

ÉCURAT

Étude préalable à la réaffectation d'un bien immobilier

CRAZANNES

Étude préalable à l'implantation d'un atelier communal

SAINT-ANDRÉ-DE-LIDON

Étude préalable à la rénovation d'un bâtiment mitoyen à la mairie pour une activité libérale

CA ROCHEFORT OCÉAN / BEAUGEAY

Valorisation paysagère de projets agricoles : M. Chacelier, Fief du Treuil. Construction de hangars photovoltaïques

PORT-DES-BARQUES

Construction d'une nouvelle balise-refuge à la Passe aux filles - conseils sur cahier des charges

ILE D'AIX

Relais antennes téléphoniques - réunion sur site

SAINT-NAZAIRE-SUR-CHARENTE

Passerelle de la Fontaine Lupin - AMO faisabilité - suivi

CLAVETTE

Conseil pour l'élaboration d'une charte paysagère : cahier des charges et suivi

CLAVETTE

Extension de l'école

ARS-EN-RÉ / CDC DE L'ILE DE RÉ

Aménagement du Quai de la criée

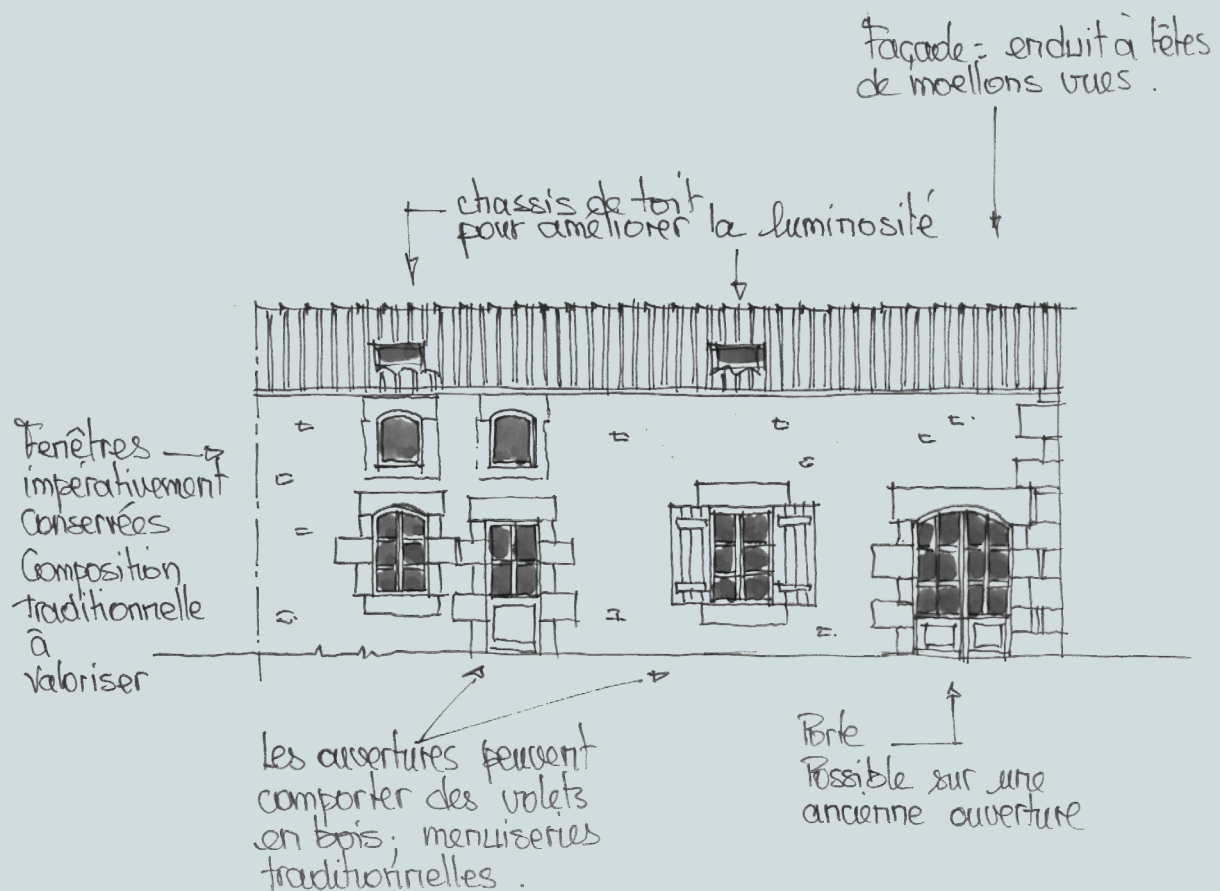
SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE

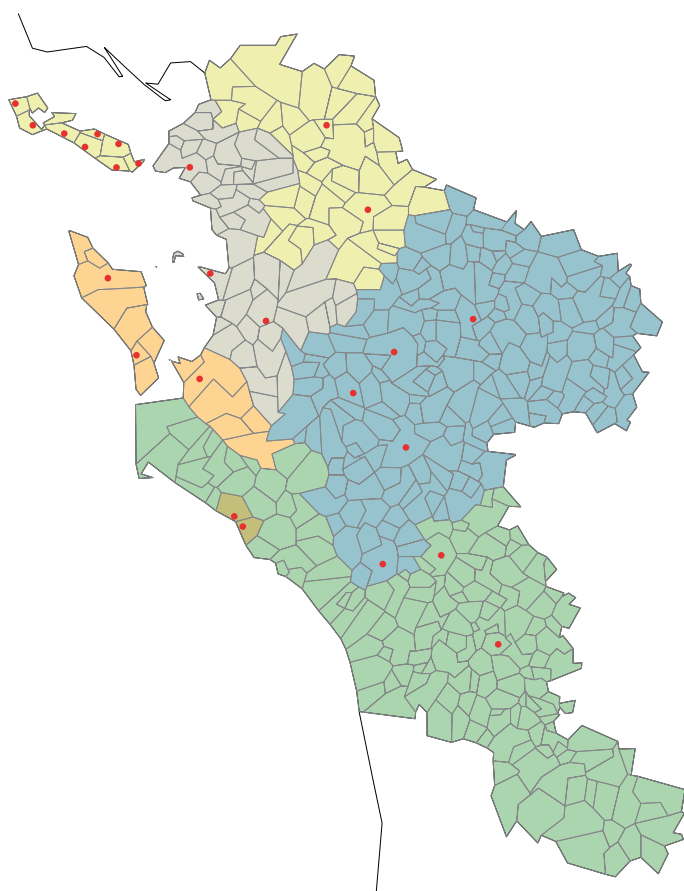
Aménagement de la Place de Verdun et de la Place du Trier. Réfection de la toiture du Temple

L'HOUMEAU

Construction d'un groupe scolaire et d'un accueil collectif de mineurs (suivi)

Le conseil aux particuliers





→ Permanences
et commissions
d'urbanisme

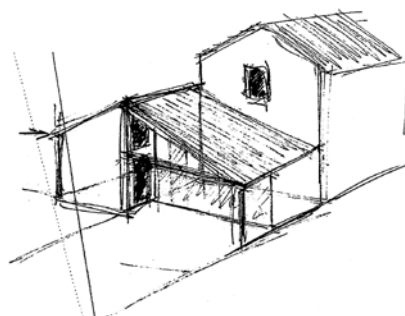
1 035
conseils délivrés

Le conseil aux particuliers, ADN des CAUE

Il est traditionnellement assuré sous
forme de permanences depuis la
création du CAUE.

Les conseils concernent :

- Le choix du terrain et prise en compte du contexte
- L'aide à la réflexion sur une implantation judicieuse de la future construction par rapport à son orientation, son contexte bâti et/ou paysager
- L'adaptation de l'organisation de l'espace en fonction des besoins
- Le choix de matériaux pérennes (si possible biosourcés et locaux) et de solutions techniques adaptées au projet
- L'encouragement à l'amélioration de l'usage de l'habitat et de son économie
- La prise en compte de toutes les contraintes afin de faciliter le passage en CDNPS lorsque le projet se trouve en site classé / en espace protégé
- L'orientation vers des professionnels qualifiés / les services de l'État concernés



La sensibilisation

→ Événements

→ Pédagogie

Maisons des bords de mer

Modernité et régionalisme en Charente-Maritime 1945-1980

Une importante étude confiée à l'historien Gilles Ragot par le CAUE de la Charente-Maritime de 2016 à 2022 donne lieu à une exposition itinérante et un ouvrage.

S'appuyant sur un corpus de 12 000 maisons recensées dans les communes du littoral de Charente-Maritime au cours de six années d'études, cette exposition, comme l'ouvrage qui l'accompagne, retrace l'évolution de la villa balnéaire en simple maison de bords de mer.

Elle montre comment le rejet de l'architecture moderne et du régionalisme conduit dans les années 1970 à une banalisation des types de maisons et à la production d'une version ordinaire, mais aussi à la revalorisation des caractères de l'architecture traditionnelle locale et à l'invention d'une postmodernité vernaculaire créative.

Pour compléter la trentaine de panneaux qui forme l'exposition, cinq maquettes de villas emblématiques de l'étude sont présentées au public. Elles viennent illustrer la diversité des styles architecturaux présents sur le littoral. Depuis la fantaisie des années 1950 avec la Villa Boomerang construite par l'architecte Pierre Marmouget à Royan, à la modernité de la Villa Tribord Amures de Vaux-sur-Mer ou la Maison Bonjoch de l'architecte Georges Morisseau à Châtelailon-Plage, jusqu'au style international de la Maison La Mareyeuse à Bourcefranc-le-Chapus conçue par Roger Barre.



Maison de la Charente-Maritime, La Rochelle
/ du 5 au 28 avril 2023

Médiathèque Michel-Crépeau, La Rochelle /
du 12 juin au 8 juillet 2023

Conférence de Gilles Ragot le 13 juin à 18h30
Communauté de Communes de l'Île de Ré,
Saint-Martin-de-Ré / du 18 juillet au 17 août
2023

Prix Ressources d'architecture, d'urbanisme et de paysage en Charente-Maritime 1ère édition

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Charente-Maritime a lancé en 2023 la première édition du Prix Ressources récompensant des réalisations départementales de qualité. Cette distinction a pour but de mettre en lumière et valoriser la production architecturale, urbaine et paysagère du département afin de créer une émulation autour d'un prix centré sur le territoire. Dans cette aventure, maître d'ouvrage et maître d'œuvre ne font qu'un pour la réussite d'un projet. C'est ce travail d'équipe que vient aussi récompenser le Prix Ressources.

Le Prix Ressources a été inauguré le 27 janvier 2023 à La Rochelle, au cœur de la salle de musiques actuelles La Sirène, projet architectural signé Patrick Bouchain, parrain de cette première édition. En avril, 92 projets réalisés en Charente-Maritime entre 2014 et 2022 ont été présentés à un jury composé de professionnels de l'architecture, de l'aménagement et du paysage.

Le 5 octobre, à l'issue d'une journée et demi de jury rassemblant élus, et professionnels, 6 lauréats ont été désignés. Les maîtres d'œuvres et maîtres d'ouvrage ont été récompensés le soir même durant une soirée festive à La Sirène.

L'exposition et l'ouvrage du Prix Ressources présentent les 52 réalisations sélectionnées. Conçue pour être itinérante, elle sera amenée à circuler sur l'ensemble du territoire pour faire connaître ces réalisations au plus grand nombre.



Exposition présentée à La Sirène le 5 octobre et à la Maison de la Charente-Maritime du 12 au 25 octobre 2023.

Ouvrage en vente sur le site du CAUE 17

170 participants à la soirée de lancement

250 participants à la soirée de remise des Prix



Les lauréats du Prix RESSOURCES 2023



Lauréat logement collectif
12 appartements à La Rochelle
Maître d'œuvre : Virginie Segonne
Maître d'ouvrage : Espace Investissement



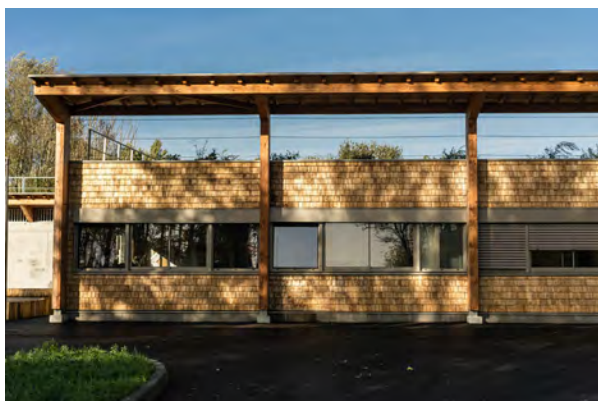
Lauréat hébergement touristique
Gîtes communaux à La Vallée
Maître d'œuvre : SD Architectes
Maître d'ouvrage : Commune de La Vallée



Lauréat logement individuel
Réhabilitation extension à Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet
Maître d'œuvre : Martin Migeon et Anouk Migeon Architectes
Maître d'ouvrage : SCI L'Estuac



Lauréat équipement
Parc Mysterra à Montendre
Maître d'œuvre : (apm) associés, Bertrand Paulet paysagiste
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes de la Haute Saintonge



Lauréat activité
Extension de l'AADAIRC à Rochefort
Maître d'œuvre : ALTERLAB, Olivier Gien, Mélanie Faugouin et Thibault de Champsavin
Maître d'ouvrage : AADAIRC



Lauréat aménagement
Création d'un quartier de vie à Dompierre-sur-Mer
Maître d'œuvre : SCAPE
Maître d'ouvrage : Commune de Dompierre-sur-Mer

Faire avec

→ L'urbanisme circulaire pour repenser nos territoires / 2022-2023

Voyage d'étude

Angoulême : réhabilitation du quartier de l'Houmeau, réemploi de sites et bâtiments industriels

Dans la continuité de notre dernier séminaire sur l'urbanisme circulaire, nous avons poursuivi notre programme de visites avec un voyage d'études à Angoulême, à la découverte du quartier de l'Houmeau. Poumon économique d'Angoulême, avant d'en devenir le principal faubourg au XIXe siècle, il connaît plus récemment de grandes transformations urbaines et d'importantes réhabilitations architecturales.

Intervenants :

Nelly Vergez – 2e Vice-Présidente du Département de la Charente, Présidente du CAUE 16

Clarisse Boutrou – Directrice des projets urbains, Ville d'Angoulême

Pascal Monier – Élu à l'urbanisme, Ville d'Angoulême

Stéphan Caumet et Lisa Lamazerolles – CAUE 16

Louis Albagnac – Architecte de l'École 42

Jean-Marc Beffre – Architecte du site du Nil

Un intervenant du Service Pays d'Art et d'Histoire Grand Angoulême

Un intervenant de Charente Nature



Programme des visites (élaboré par le CAUE de la Charente) :

- L'École 42
- Le Frac
- Le site du Nil
- Le Vaisseau Moebius
- L'île Marquet
- Le Musée de la Bande Dessinée

55 participants



→ Le réemploi dans la construction /2023-2024



Séminaire

Le réemploi dans la construction

Le séminaire annuel du CAUE 17 a porté en 2023 sur le réemploi et l'économie circulaire dans la construction. Le secteur du bâtiment génère environ 40 millions de tonnes de déchets par an dont plus de 90 % proviennent des travaux de déconstruction et de réhabilitation. D'après la loi de transition énergétique pour la croissance verte d'août 2015, l'État et les collectivités territoriales ont un objectif, à l'horizon 2020, de valorisation d'au moins 70 % des matières et déchets produits sur les chantiers de construction dont ils sont maîtres d'ouvrage. Dans ce contexte, le réemploi des matériaux de construction/déconstruction est une solution permettant de réduire la quantité de déchets de chantier et l'impact environnemental du secteur.

Programme réalisé en collaboration avec Pénélope Flechet, Atelier Formidable.
Animé par Cyrille Véran, architecte, journaliste.
Avec Pierre Belli-Riz (architecte, enseignant, chercheur), Hugo Topalov (Bellastock), Justine Emringer (Plaine Commune), Aurélie Héraut (La Fab), Tiphaine Berthomé (Collectif Cancan), Morgan Moinet (Bureau d'études Remix), Adeline Arnaudeau (CdC île d'Oléron), Hélène Schwoerer (Paris Habitat), France Brunel (Puzzle AMO), Emeline Poulain et Laura Dutour (Architectes), Léo Pouliquen (paysagiste, Atelier Bivouac).

Vendredi 10 novembre 2023
Abbaye aux Dames de Saintes

140 participants

Visite

Le chantier de la Cité de la Nature et des Sciences Lavoisier

Cet important projet de réhabilitation porté par la Ville de La Rochelle a été conçu pour limiter les consommations de ressources naturelles et les émissions de gaz à effet de serre. Construit avec des matériaux bio-sourcés, il met également en œuvre du réemploi. Après une dépose soignée, les entreprises réemploieront notamment 20 éviers, 62 toilettes, l'ensemble des patères et des matériaux inertes. Cette démarche permet d'agir sur la réduction de consommation des ressources et la réduction de production de déchets afin de s'inscrire fortement dans la démarche LRTZC (La Rochelle Territoire Zéro Carbone).

En présence de :

- la Ville de La Rochelle
- France Brunel (AMO Puzzle)
- Denis Simonis (archi 5)
- Aymeric Meunier (R-Use)

Jeudi 19 octobre 2023
La Rochelle, Villeneuve-les-Salines

50 participants



3^{èmes} Rencontres Virilio

Rencontres / projections / débats
30/31 mars 2023

En avril 2021 fut immergée dans la baie de La Rochelle, la première pierre du Musée de l'Accident. Deux ans plus tard ont lieu les 30 et 31 mars 2023 à La Rochelle les troisièmes Rencontres Virilio dont le thème est la Géométrie du vide, titre énigmatique pour parler de la place du vide dans nos sociétés, vide architectural, spatial, du sens, de la nuit... cet « entre-multiples », qui relie plus qu'il ne sépare. Les Rencontres Virilio sont organisées en partenariat avec la Ville de La Rochelle, la Maison des Écritures, le Musée Maritime de La Rochelle, le CAUE 17, A Roof for Silence, Virginie Segonne Architecte et l'Atelier Recherche Temporelle, dans le cadre du Mois de l'Architecture et du cadre de vie en Charente-Maritime, avec la participation de la Scène Nationale La Coursive, du Fonds Audiovisuel de Recherche et de Yassir Yebba, anthropologue de l'alimentation.

Géométrie du vide

Débat, animé par Stéphane Paoli, avec Enki Bilal, artiste, Roberto Casati, philosophe, Michel Cassé, astrophysicien et écrivain, Emmanuele Coccia, philosophe, Achille Stocchi, physicien
Musée Maritime de La Rochelle

Inauguration et présentation de l'exposition « La bibliothèque Virilio ». Un projet de Hala Wardé architecture, sur une idée de Jac Fol et Jean Richer
Maison des écritures, La Rochelle

Projection publique de « Il n'y aura plus de nuit »
Suivi d'un débat public avec la réalisatrice Éléonore Weber, animé par Stéphane Paoli.
Cinéma La Coursive, la Rochelle



Raconte-moi ton arbre

Concours photo et exposition

Du 24 avril au 31 octobre, les 12 CAUE de Nouvelle-Aquitaine, sous l'égide de leur Union Régionale, ont souhaité valoriser les arbres en proposant un concours photo sur le thème « Raconte-moi ton arbre en Nouvelle-Aquitaine ». 130 candidatures de particuliers ou de scolaires ont été reçues au niveau régional (11 en Charente-Maritime). Le jury, composé de professionnels et d'élus, a été sensible à la qualité esthétique de la photo, à l'intérêt de l'histoire racontée autour de l'arbre, à son importance culturelle, affective, sociale, symbolique... pour l'individu ou le groupe qui le présente. À l'issue de ce jury, 24 arbres ont été retenus et présentés dans l'exposition itinérante, vouée à circuler dans l'ensemble de la région.

Mois de l'Architecture et du Cadre de vie

En avril, le « Mois de l'architecture et du cadre de vie en Charente-Maritime » rassemble, depuis 2014, les acteurs de l'architecture, du patrimoine et du cadre de vie autour d'une opération commune de sensibilisation du grand public. Coordonné par le CAUE, le programme est construit avec la précieuse participation de l'ensemble des partenaires de l'opération : les Villes et Pays d'Art et d'Histoire (Ile de Ré, Rochefort, Saintes, Royan), la Ville de La Rochelle, les CDC de l'Ile d'Oléron et de la Haute Saintonge, Destination Royan Atlantique, la Ville de Saint-Jean-d'Angély et l'agence Captures. En 2023, 65 événements sont proposés.



Découvrir l'architecture et le paysage en classe

Le CAUE propose aux scolaires des ateliers de sensibilisation pour éveiller la curiosité et la sensibilité des plus jeunes à l'architecture, à la ville et au paysage. Apprendre à regarder, mieux connaître son environnement quotidien, poser un regard curieux sur son cadre de vie et expérimenter.

Ces ateliers peuvent prendre différentes formes : réalisation de maquettes, lecture de plans et croquis d'observation... mais aussi rencontres avec des architectes, urbanistes et paysagistes pour découvrir leurs métiers.

En 2023, le CAUE est allé à la rencontre de 3 classes où les enfants ont expérimenté la construction à petite échelle, observé la nature à proximité de l'école et proposé des solutions pour végétaliser la ville.

École Jean Bart, la Rochelle

(en partenariat avec le CNAR)

« Cabanes » - 1 classe de CM1/CM2 - 25 élèves

École Jean Moulin, Angoulins-sur-Mer

« Nature en ville » - 1 classe de CE2 - 25 élèves

École Bernard Palissy, La Rochelle

« Abris et maisons du monde » - 1 classe de CE1 - 25 élèves



Vals de Saintonge : sensibiliser à l'architecture de l'école

Dans le cadre du partenariat initié en 2022 avec l'Éducation Nationale, le SRI (Service Régional de l'Inventaire) et la CDC des Vals de Saintonge, le CAUE a organisé des ateliers de sensibilisation à l'architecture à Saint-Pierre-de-Juillers avec pour support l'architecture de l'école : découverte des documents d'archives et plans de l'école, observation et dessins de la façade, atelier maquette et parcours avec des jeux d'observation des formes, couleurs et matières pour les maternelles.

École de la Nie, Saint-Pierre-de-Juillers

« Mon école aujourd'hui » - 2 classes de CE2/CM1/CM2 - 44 élèves

« Mon école - éveil à l'architecture » - 2 classes de PS/MS/GS/CP - 41 élèves

« Ma cabane » - 1 classe de CE1 - 15 élèves



Imaginer la ville de demain au collège

Dans le cadre des enseignements de géographie, le CAUE propose aux collégiens d'aborder « la ville de demain » sous forme ludique avec un défi maquettes en équipe ou la fresque de la ville. Au programme, sensibilisation à l'urbanisme et aux enjeux de la ville écologique.

Collège de Jonzac

« Fresque de la ville » - 2 classes de 4^e - 50 élèves

« Ville du futur » - 1 classe de 6^e - 25 élèves

« Game of Jonzac » - 1 classe de 6^e - 25 élèves



Construisons demain aux Cabanes Urbaines

Dans le cadre de la programmation « Construisons demain » des Cabanes Urbaines à La Rochelle, le CAUE a été sollicité pour animer des ateliers pédagogiques pour sensibiliser les collégiens aux enjeux de la ville de demain : jeu de rôle pour imaginer un éco-quartier, maquette collective de la ville du futur et sensibilisation aux matériaux naturels avec la création de maquettes.

Collège Pierre Mendès France, La Rochelle
« Construisons Demain » - 1 classe de 3^e et 2 classes de 6^e - 75 élèves



Participer au projet de végétalisation de sa cour d'école

Dans le cadre de ses missions de conseils aux collectivités pour la désimperméabilisation et la revégétalisation des cours d'écoles, le CAUE anime des ateliers auprès des enfants des écoles concernées. Dans chaque commune, un atelier organisé en lien avec la commune et les enseignants permet de réaliser un diagnostic de la cour des enfants et de collecter leurs ressentis et propositions d'aménagement. En 2023, 75 élèves ont participé à ces ateliers.

Saint-Trojan-les-Bains - 12 élèves du CP au CM2
Saint-Georges-d'Oléron - 12 élèves du CP au CM2
La Gripperie-Saint-Symphorien - 12 élèves de GS/
CP/CE1
Nieul-le-Virouil - 20 enfants de 7 à 11 ans
Préguillac - 20 élèves de CE1/CM1/CM2

La communication et la documentation

Le site Internet

11 500 visiteurs en 2023
960 visiteurs par mois en moyenne

Le centre de documentation

Près de 1 200 publications disponibles.
Le centre de documentation du CAUE 17 est
accessible à toutes et tous sur rendez-vous.

Les réseaux sociaux

1654 abonnés Instagram
957 abonnés Facebook
821 abonnés LinkedIn
283 abonnés X
10 abonnés Youtube (création de la chaîne en 2023)

Les périodiques

19 abonnements à des revues couvrant les domaines
de l'architecture, de l'aménagement, du paysage et
de l'environnement.

Les ressources en ligne

64 vidéos en ligne
28 publications en téléchargement
5 fiches conseils en téléchargement

